



Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral



info@interpares.ca
Ottawa
19 mai 2026

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1. Que le gouvernement établisse un montant minimum garanti de 5,5 milliards de dollars par an pour l'Aide publique au développement (APD) axée sur la lutte contre la pauvreté.

Recommandation 1.1. Que le gouvernement mobilise davantage de ressources publiques par le biais d'une imposition sur la fortune afin de financer adéquatement l'APD.

Recommandation 2. Que le gouvernement triple son financement climatique pour le prochain engagement quinquennal (2026-2031) pour atteindre un total de 15,9 milliards de dollars.

Recommandation 2.1. Que le gouvernement porte sa contribution à 1,89 milliard de dollars à l'initiative « Partenariat pour le climat » (P4C).

Recommandation 3. Que le gouvernement maintienne son aide internationale au développement et son assistance humanitaire historiques en faveur des populations touchées par le conflit en Birmanie/au Myanmar et des personnes déplacées dans les pays voisins.

Recommandation 4. Que le gouvernement double son financement des programmes de développement, d'aide humanitaire, de paix et de stabilisation au Soudan, y compris un budget pour un envoyé spécial au Soudan doté d'un effectif complet, et consacre au moins 25 % de son financement pour le Soudan à des organisations locales dirigées par des femmes, aux intervenants de première ligne et aux initiatives locales.

Recommandation 4.1. Que le gouvernement suspende ses efforts en vue d'un accord de libre-échange avec les Émirats arabes unis jusqu'à ce que l'appui aux Forces de soutien rapide, une milice paramilitaire, soit retiré.

Recommandation 5. Que le gouvernement honore son engagement décennal en faveur de la santé et des droits mondiaux, notamment en affectant 700 millions de dollars sur les 1,4 milliard de dollars (dépenses annuelles) aux domaines négligés de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), à savoir l'avortement, la contraception, les SDSR des adolescents et le plaidoyer.

Recommandation 6. Que le gouvernement maintienne les niveaux d'Aide publique au développement (APD) vers l'Amérique latine afin de garantir les engagements de longue date du Canada en matière de droits de la personne, d'égalité des genres, de consolidation de la paix et de société civile dans le contexte des négociations commerciales en cours et proposées.

Recommandation 7. Que le gouvernement maintienne le Programme d'aide internationale LGBTQI2 et porte son financement à 20 millions de dollars par an.

Recommandation n° 8. Que le gouvernement soutienne l'agroécologie et les systèmes alimentaires locaux favorisant la biodiversité au moyen de recherche et d'un soutien financier et technique.

INTRODUCTION

Inter Pares, une organisation féministe canadienne de justice sociale, salue le processus de consultations prébudgétaires de 2026 du gouvernement du Canada. Le Canada et le monde sont confrontés à des bouleversements géopolitiques, à la crise climatique et à des inégalités croissantes. Inter Pares estime que la sécurité, la prospérité et le bien-être du Canada passeront par le respect de la paix, de la justice et de l'égalité, tant au niveau national qu'international. Nous proposons ces recommandations à titre indicatif.

Recommandation 1. Que le gouvernement établisse un montant minimum garanti de 5,5 milliards de dollars par an pour l'Aide publique au développement (APD) axée sur la lutte contre la pauvreté.

L'APD du Canada doit être conforme à la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officiel (LRMADO) afin de garantir que l'aide canadienne : contribue à la réduction de la pauvreté ; tienne compte des perspectives des personnes en situation de pauvreté ; et soit conforme aux normes internationales en matière de droits de la personne. L'APD du Canada devrait également s'inspirer de la Politique d'aide internationale féministe (PAIF) et être orientée dans une plus large mesure vers les organisations de la société civile (OSC) canadiennes travaillant en partenariat avec des organisations des pays en développement, ce qui constitue un moyen éprouvé et efficace d'améliorer l'égalité des genres, de réduire la pauvreté et de bâtir des communautés et des sociétés plus résilientes.

La société civile au Canada et dans le monde entier est dynamique et dispose d'une expertise qui peut être partagée. Le programme « *Partenariats avec les Canadiens* » d'Affaires mondiales Canada constitue un investissement stratégique pour le pays, permettant de nouer des partenariats avec des organisations du Sud afin de faire progresser les objectifs de développement. Le Canada devrait augmenter son financement pour atteindre 200 millions de dollars en subventions et 300 millions de dollars en contributions par an, tout en augmentant les fonds destinés à la mobilisation du public afin de favoriser la compréhension et le soutien à la coopération et à la solidarité internationales.

Recommandation 1.1. Que le gouvernement mobilise davantage de ressources publiques par le biais d'une imposition sur la fortune afin de financer adéquatement l'APD.

Le Canada perd plus de 40 milliards de dollars chaque année en raison de niches fiscales, notamment : l'exonération des gains en capital, les paradis fiscaux, les crédits d'impôt sur les dividendes des

sociétés et les allégements fiscaux accordés aux entreprises pétrolières et gazières. Selon un [rapport](#) récent, le recours aux paradis fiscaux coûterait au Canada environ 15 milliards de dollars de recettes fiscales par an. Le Canada peut mobiliser davantage de fonds en augmentant l'imposition des particuliers fortunés, en augmentant l'impôt sur les sociétés, en prenant des mesures pour combler les échappatoires fiscales et en limitant le recours aux paradis fiscaux. Le Canada devrait également œuvrer en faveur de systèmes fiscaux et commerciaux équitables à l'échelle internationale afin que les gouvernements disposent de fonds publics pour investir dans les infrastructures sociales et les biens publics.

Recommandation 2. Que le gouvernement triple son financement climatique pour le prochain engagement quinquennal (2026-2031) pour atteindre un total de 15,9 milliards de dollars.

Les pays du Sud sont les moins responsables des changements climatiques, mais ce sont eux qui en subissent les pires conséquences. [On estime](#) que les dommages liés au climat subis par les seuls pays à faible revenu devraient atteindre 1 000 milliards de dollars d'ici 2050. Le Canada et tous les pays riches et industrialisés ont une « dette écologique » envers les pays pauvres et moins industrialisés. Dans une optique de justice climatique, le Canada doit réduire ses propres émissions et tripler son engagement en matière de financement climatique pour le porter à 15,9 milliards de dollars. Dans ce cadre, le Canada doit tripler son financement pour l'adaptation (pour le porter à 6,36 milliards de dollars, soit 40 % de son financement climatique); doubler son financement pour l'atténuation (pour le porter à 6,36 milliards de dollars, soit 40 % de son financement climatique); et allouer des fonds pour les pertes et dommages (pour les porter à 3,18 milliards de dollars, soit 20 % de son financement climatique). Le financement devrait prendre la forme de subventions plutôt que de prêts ou de contributions, afin d'assurer une plus grande flexibilité et une meilleure efficacité.

Recommandation 2.1. Que le gouvernement porte sa contribution à 1,89 milliard de dollars à l'initiative « [Partenariat pour le climat](#) » (P4C), afin de respecter ses engagements au titre de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de Kunming à Montréal pour la biodiversité.

[Des analyses récentes](#) montrent que des mécanismes tels que FinDev Canada n'allouent que très peu de fonds à l'adaptation et ont une portée limitée dans les pays vulnérables. L'augmentation du financement alloué au programme P4C garantira un meilleur accès aux fonds d'adaptation pour les populations les plus vulnérables à la crise climatique. Sur les 5,3 milliards de dollars engagés pour le

financement climatique pour la période 2021-2026, seuls 315 millions de dollars (5,94 % de l'enveloppe) ont été affectés au programme P4C. Dans le cadre d'un nouvel engagement de 15,9 milliards de dollars, le Canada doit porter sa contribution au programme P4C à 1,89 milliard de dollars afin de tirer parti de l'expérience des OSC canadiennes et de leurs relations avec les communautés, et d'élaborer conjointement des solutions adaptées au contexte local pour faire face à la crise climatique, comme le montre le projet « [*Action climatique féministe en Afrique de l'Ouest*](#) ».

Recommandation 3. Que le gouvernement maintienne son aide historique au développement international et son assistance humanitaire aux populations touchées par le conflit en Birmanie/au Myanmar et aux personnes déplacées dans les pays voisins.

Depuis le coup d'État de 2021, la junte militaire mène une guerre contre la population de Birmanie/du Myanmar, entraînant l'insécurité alimentaire, des conflits, des déplacements, l'effondrement des services publics, l'échec économique, ainsi que la prolifération de centres d'arnaque et l'extraction non réglementée des ressources. Les organisations de résistance ethniques, le Gouvernement d'unité nationale et un mouvement de résistance populaire ont combattu militairement la junte, tout en s'efforçant de mettre en place leurs propres structures de gouvernance et de fournir des services essentiels. Ils collaborent avec la société civile pour construire un futur système fédéral démocratique juste, pacifique et exempt de tout régime militaire.

Le Canada a soutenu ces efforts par le biais de stratégies successives concernant la Birmanie/le Myanmar et les Rohingyas, ainsi qu'en nommant un envoyé spécial efficace. Une telle stratégie patiente et à long terme, visant à soutenir la gouvernance civile et les droits de la personne, est le seul moyen d'assurer la stabilité régionale et l'intégration économique, ainsi que de répondre aux aspirations de la population en faveur d'une démocratie fédérale.

Recommandation 4. Que le gouvernement double son financement des programmes de développement, d'aide humanitaire, de paix et de stabilisation au Soudan, y compris un budget pour un envoyé spécial au Soudan doté d'un effectif complet, et consacre au moins 25 % de son financement destiné au Soudan à des organisations locales dirigées par des femmes, aux intervenants de première ligne et aux initiatives locales.

Après trois ans de guerre, le Soudan est aujourd'hui confronté à la pire catastrophe humanitaire de la planète. La société civile soudanaise,

fondement de toute paix durable future, est confrontée à des menaces existentielles. Avant la guerre, le Canada soutenait les partenaires locaux d'Inter Pares au Soudan qui œuvraient à la construction de mouvements féministes pour garantir un avenir pacifique et démocratique.

Les militants locaux et les intervenants de première ligne au Soudan peuvent accéder à des régions inaccessibles aux agences d'aide internationales. Ils **mènent des interventions d'urgence** et fournissent des services vitaux aux civils touchés par la guerre, malgré des risques extraordinaires et des contraintes de financement.

Inter Pares soutient l'appel lancé par le sous-comité des droits de la personne internationaux du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international en faveur de la nomination d'un envoyé spécial pour le Soudan, tout en reconnaissant qu'il est impératif de doter cette initiative des ressources nécessaires.

Recommandation 4.1. Afin de favoriser la paix, le gouvernement doit suspendre ses efforts en vue d'un accord de libre-échange avec les Émirats arabes unis jusqu'à ce que l'appui aux Forces de soutien rapide, une milice paramilitaire, soit retiré.

Recommandation 5. Que le gouvernement honore son engagement décennal en faveur de la santé et des droits mondiaux, notamment en affectant 700 millions de dollars sur les 1,4 milliard de dollars (dépenses annuelles) aux domaines négligés de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), à savoir l'avortement, la contraception, les SDSR des adolescents et le plaidoyer.

En 2019, le Canada a pris un engagement historique, s'appuyant sur des initiatives non partisans antérieures liées à la santé des femmes. Cet engagement proposait une approche efficace et fondée sur des données probantes qui soulignait l'importance de soutenir la santé des femmes et des filles à l'échelle mondiale, en affirmant qu'il s'agissait d'un élément fondamental des droits des femmes. L'objectif était d'atteindre 1,4 milliard de dollars de dépenses d'aide consacrées à la santé des femmes et des filles. Sur ce montant, 700 millions de dollars étaient destinés à la santé sexuelle et reproductive, en particulier aux domaines négligés que sont la contraception, les soins liés à l'avortement, la santé des adolescentes et la défense de leurs droits. Sans la prise en compte des besoins des femmes et des filles en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, aucun de leurs potentiels politiques, économiques ou de leadership ne peut se réaliser.

Recommandation 6. Que le gouvernement maintienne les niveaux d'APD vers l'Amérique latine afin de garantir les engagements de longue date du Canada en matière de droits de la personne, d'égalité des genres, de consolidation de la paix et de société civile dans le contexte des négociations commerciales en cours et proposées.

Le Canada a conclu de nombreux accords commerciaux avec des pays d'Amérique latine et négocie actuellement de nouveaux accords qui favorisent l'exploitation minière et celle des minéraux critiques. Cet engagement économique devrait s'aligner sur les objectifs du Canada en matière d'aide internationale et inclure des garanties relatives aux droits de la personne et à l'environnement, ainsi que des mécanismes de responsabilisation.

Le Canada devrait veiller à la mise en œuvre adéquate des principaux mécanismes de responsabilité et de politique, notamment l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (CORE) et le bureau de l'ambassadrice pour les femmes, la paix et la sécurité (FPS).

Un soutien soutenu à l'APD en Amérique latine renforcerait la crédibilité du Canada en tant que partenaire fiable et attaché à des principes, à un moment où il cherche à approfondir ses relations commerciales dans la région. L'engagement du Canada devrait s'appuyer sur son attachement à des partenariats commerciaux éthiques afin de garantir la promotion d'une démocratie inclusive et des droits de la personne, dans un contexte de réaction hostile croissante à l'égard de la société civile et de la diversité des genres et de la sexualité dans toute la région.

Sans ces investissements et ces mécanismes, les accords commerciaux élargis du Canada dans la région risquent de compromettre la protection des droits de la personne et d'éroder les conditions nécessaires au développement durable.

Recommandation 7. Que le gouvernement maintienne le Programme d'aide internationale LGBTQI2 et porte son financement à 20 millions de dollars par an.

En 2019, le Canada s'est engagé à verser 30 millions de dollars sur cinq ans pour financer des programmes LGBTQI2 à l'échelle internationale, puis 10 millions de dollars chaque année par la suite. La recrudescence des attaques contre les communautés LGBTQI2 et les graves déficits de financement entraînent une érosion des droits des personnes LGBTQI2 à l'échelle mondiale. En garantissant un soutien continu, le Canada peut s'imposer comme un chef de file qui accorde la priorité à l'inclusion et aux droits de la personne. Le Programme d'aide internationale LGBTQI2

contribue à faire progresser la démocratie, le pluralisme pacifique et les droits de la personne, en protégeant l'une des communautés les plus vulnérables au monde contre la criminalisation et la violence.

Recommandation 8. Que le gouvernement soutienne l'agroécologie et les systèmes alimentaires locaux favorisant la biodiversité au moyen de recherche et d'un soutien financier et technique.

Le secteur agricole canadien dépend fortement des intrants chimiques. Ce modèle agricole a entraîné une augmentation des émissions et [de l'endettement des exploitations agricoles](#), la plupart des bénéfices étant captés par les entreprises d'intrants. Il est également l'un des principaux facteurs de la perte de biodiversité et constitue une menace croissante pour la santé humaine. Les campagnes canadiennes comptent moins d'exploitations agricoles et sont devenues plus vulnérables aux chocs climatiques. La dépendance du Canada à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales pour ses intrants a également montré à quel point le pays est vulnérable aux perturbations soudaines (guerres commerciales, conflits), ce qui fait grimper le prix des aliments et contribue à la faim.

Le Canada doit changer de cap et fournir une aide financière et technique aux agriculteurs pour qu'ils adoptent des approches à faibles intrants et résilientes aux changements climatiques, telles que [l'agroécologie](#). Le Canada devrait également apporter un soutien accru aux [initiatives en faveur de la souveraineté alimentaire](#), notamment celles qui sont dirigées par les Autochtones et les femmes et celles qui sont en milieu communautaire, afin de renforcer les systèmes alimentaires locaux, de raccourcir les chaînes d'approvisionnement et d'améliorer l'accès équitable à une alimentation saine et nutritive.



À PROPOS D'INTER PARES

Inter Pares, qui signifie « *entre égaux* », prône la solidarité, et non la charité, comme approche de la coopération internationale. Depuis 1975, Inter Pares collabore avec des personnes, des organisations et des réseaux en Asie, en Afrique, en Amérique latine et au Canada afin de créer et de soutenir des mouvements en faveur de la justice sociale.